

CONTACT

Pour nous contacter et obtenir un 1^{er} rendez-vous !

dabm@ac-clermont.fr



Sites de proximité du DABM

GRETA Auvergne

Site d'Ambert
48 avenue de la Résistance
63600 Ambert

Site de Clermont-Fd CIO
15 rue d'Amboise
63000 Clermont-Ferrand

Site de Brassac
Lycée François Rabelais
13 avenue de Charbonnier
63570 Brassac-les-Mines

Site d'Issoire
Lycée Henri Sainte-Claire Deville
3 rue René Dessiove
63500 Issoire

Site de Brioude
26 rue Marie et Pierre Curie
43100 Brioude

Site de Thiers
Lycée Germaine Tillion
68 avenue Léo Lagrange
63300 Thiers

GRETA Bourbonnais-Combraille

Site de Montluçon
Lycée Paul Constans
rue Thivrier
03100 Montluçon

Site de Saint-Éloy-les-Mines
Lycée professionnel Desaix
Le mas Boutin
63700 Saint-Éloy-les-mines

GRETA Bassin Dore-Allier

Site de Vichy / Cusset
Lycée Albert Londres
24 bd du 8 mai 1945
03300 Cusset

GRETA Nord-Allier

Site de Moulins / Yzeure
Lycée Jean Monnet
39 place Jules Ferry BP 89
03400 Yzeure

GRETA du Velay

Site du Puy-en-Velay
27 bd Bertrand
43000 Le-Puy-en-Velay

Site de Monistrol
Collège le Monteil
Rue Henri Pourrat
43120 Monistrol-sur-Loire



Janvier 2023

DABM

Dispositif Académique

de Bilan et de Mobilité

Accompagnement
éligible
au CPF

Dynamisez votre avenir avec un

BILAN DE COMPÉTENCES

Orchestrez votre formation professionnelle

Offre de formation

Bilans de compétences

DABM

Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité

Salariés, vous souhaitez :

- préparer une reconversion
- changer de vie
- faire le point sur votre carrière
- définir votre projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- vérifier vos aptitudes et vos motivations par rapport à un projet
- envisager une validation des acquis de l'expérience
- évoluer dans l'entreprise
- prendre du temps pour réfléchir et découvrir des perspectives nouvelles (personnelles et professionnelles)

Salariés séniors, vous souhaitez :

- maintenir votre employabilité
- repenser votre rapport au travail
- élargir vos possibilités de reprise d'activité après votre départ en retraite

Réaliser un bilan de compétences

Vous optez pour une démarche volontaire, active et confidentielle. Réalisé en trois phases, le bilan de compétences obéit à un cadre réglementaire et déontologique précis.

Il vous permet de faire le point sur :

- vos potentialités
- vos motivations
- vos compétences

Vous êtes accompagné par des conseillers qualifiés, formés dans les domaines de l'évaluation avec une bonne connaissance de la situation économique et du marché de l'emploi local et national.

Premier entretien gratuit et sans engagement.

Avec le DABM faites le bon choix !

EXPERTISE

Le DABM peut mobiliser les spécialistes métiers du Greta. Ceci permet de construire des projets professionnels réalistes fondés sur la connaissance des attentes des entreprises et les besoins des salariés.

MUTUALISATION

Le réseau national des DABM mutualise ses ressources et son savoir-faire.

PROXIMITÉ

Le GRETA le plus proche de votre domicile est une antenne du DABM.

QUALITÉ DE SERVICE

Notre appartenance au service public est un atout, elle garantit une neutralité par rapport aux enjeux individuels et collectifs des prestations de bilans.

Objectifs du bilan de compétences

Permettre au bénéficiaire, quel que soit son statut ou niveau de formation d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation.

Durée

24 heures maximum dont 16 à 18 h avec le conseiller-bilan (présentiel ou à distance, selon votre préférence)

Modalités et délais d'accès

Entretien d'information gratuit préalable avec le consultant avant la contractualisation.

Quelle que soit la formule choisie, le bilan de compétences comprend 3 phases : préliminaire, investigation et conclusion avec une synthèse écrite personnalisée.

Vous êtes accompagné(e) tout au long de la démarche par un consultant référent.

L'accompagnement est personnalisé et s'adapte à votre rythme et à votre situation : durée, distance et/ou présentiel.

Tarif

24 heures : 1 680 €

Méthodes et moyens mobilisés

- Entretiens individuels en présentiel ou distanciel
- Questionnaires, tests...
- Accompagnement personnel guidé (recherche documentaires ciblées, enquêtes professionnelles)
- Dans le respect de la confidentialité des informations et documents utiles

Pour qui ?

Salariés en CDI ou CDD
Demandeurs d'emploi

Comment ?

Le bilan peut être financé (loi du 05/09/2018) :
■ par le CPF (Compte Personnel de Formation)
■ par l'entreprise (dans le cadre du plan de développement des compétences)
■ par un OPCO (opérateurs de compétences)

Le DABM est accessible aux personnes en situation de handicap.